

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 18 novembre 2021

CCPE(2021)OJ1PROV1

**CONSEIL CONSULTATIF  
DES PROCUREURS EUROPÉENS  
(CCPE)**

**16<sup>e</sup> réunion plénière**

**25-26 novembre 2021**

**Conseil de l'Europe, Bâtiment principal (Palais, Salle 6)**

**Événement hybride et virtuel**

[DGI-CCPE@coe.int](mailto:DGI-CCPE@coe.int)  
[www.coe.int/ccpe](http://www.coe.int/ccpe)

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Ouverture de la réunion** : jeudi, 25 novembre 2021, 09:30

**Fin de la réunion** : vendredi, 26 novembre 2021, 12:30

**Horaires des séances** (heure de Strasbourg - assurez-vous de vous adapter à votre fuseau horaire) :

→ jeudi, 25 novembre 2021 : 09h30 – 12h30 ; 14h30 – 17h30

→ vendredi, 26 novembre 2021 : 09h30 – 12h30

**Lieu** : plateforme KUDO

Les liens pour se connecter à chacune des sessions de la réunion seront fournis par e-mail, individuellement, aux participants confirmés avant la réunion. Les liens seront différents pour chaque jour.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de KUDO, veuillez consulter : <https://youtu.be/kkVkpSPRDM>

**Agenda** :

Sous chaque point de l'ordre du jour, un temps spécifique est consacré aux échanges et discussions, en tenant compte des contraintes du processus à distance.

Conformément à la pratique du Comité des Ministres, les interventions de chaque délégation ne devraient pas dépasser 3 minutes, à moins qu'une indication différente ne soit fournie par le Président en fonction du temps disponible.

**Documents de travail** :

Les documents de travail sont disponibles sur [l'espace collaboratif du CCPE](#)

**Projet d'ordre des travaux** : (provisoire et susceptible d'évoluer en fonction du rythme de travail)

Date	Heure de Strasbourg	Points de l'ordre du jour (voir ci-dessous)
<b>25 novembre 2021</b>	<i>Matin</i> 09h30 – 12h30	Points 1, 2, 3, 4
	<i>12h30 – 14h30</i>	<i>Pause</i>
	<i>Après-midi</i> 14h30 – 17h30	Points 4 (suite), <b>7 (élections) à 16h00</b> , 5
<b>26 novembre 2021</b>	<i>Matin</i> 09h30 – 12h30	Points 6, 8, 9, 10, 11 <i>(remarque : la discussion autour des les points 4, 5, 6 peut se poursuivre, si nécessaire, mais la session commencera par les élections)</i>

---

## PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

---

### 1. Ouverture de la réunion

### 2. Adoption de l'ordre du jour

#### DOCUMENT DE TRAVAIL

CCPE(2021)OJ1PROV1	Projet de l'ordre du jour
--------------------	---------------------------

### 3. Information du Président et du Secrétariat

- Présentation de M. Daniele Cangemi, Chef du Service des activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique, Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'État de droit

#### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<a href="#">CCPE-BU(2021)3</a>	Rapport du Bureau du CCPE Bureau, 17 juin 2021
<a href="#">CCPE(2020)3</a>	Rapport de la 15 <sup>e</sup> réunion plénière du CCPE, 18-19 novembre 2020

### 4. Projet d'avis n° 16 (2021) sur les implications des décisions des tribunaux internationaux et des organes conventionnels concernant l'indépendance pratique des procureurs (tâche spécifique i)

- Examen, en vue de son adoption, du projet de l'avis N° 16 (2021)

#### DOCUMENT DE TRAVAIL

<a href="#">CCPE(2021)4</a>	Compilation des commentaires sur le projet de l'Avis n° 16 (2021) rendu avant la réunion plénière du CCPE
<a href="#">CCPE-GT(2021)2Prov5</a>	Projet de l'avis N° 16 (2021)

#### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<a href="#">CCPE(2021)1</a>	Compilation des réponses des membres du CCPE au questionnaire pour la préparation de l'avis N° 16 (2021)
-----------------------------	--

<a href="#">CCPE-GT(2021)3</a>	Rapport de la réunion du Groupe de travail, 17-18 juin 2021

**5. Échange autour de l'actualité du domaine des réformes des poursuites et de l'indépendance des poursuites (tâche principale i) dans les états membres & Échange de vues annuel pour évaluer les activités du CCPE et les priorités futures et pour conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans ce secteur (tâche principale ii)**

- Tour de table sur les développements d'actualité dans les États membres dans le domaine des réformes des poursuites et de l'indépendance des poursuites et d'autres événements pertinents

*Les membres et observateurs sont invités à présenter au CCPE, à travers un tour de table, les évolutions juridiques et institutionnelles récentes, ainsi que les divers événements (depuis novembre 2020).*

- Discussion sur la situation actuelle et les défis pour les poursuites et les priorités stratégiques clés dans le cadre stratégique quadriennal du Conseil de l'Europe

**DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

<a href="#">SG/Inf(2020)34</a>	Le Cadre stratégique du Conseil de l'Europe
--------------------------------	---

**6. Échange sur le plan de travail proposé du CCPE pour 2022-2023 et les domaines d'intervention**

- Présentation du projet de mandat du CCPE et du nouveau programme et budget du Conseil de l'Europe (2022-2025), par Mme Livia Stoica Becht, Cheffe de la Division de la coopération juridique

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

<a href="#">CM(2019)131</a>	Mandat du CCPE pour 2020-2021
<a href="#">CM(2021)131(restreint)</a>	Projet de mandat du CCPE pour 2022-2025
<a href="#">CM/Res(2021)3</a>	Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

- Discussion sur le rôle des procureurs dans la protection de l'environnement en tant que sujet prospectif pour l'avis n° 17 (2022) du CCPE, déjà discuté et approuvé par le Bureau du CCPE, et qui est conforme aux priorités stratégiques clés 1, 6 et 10 du cadre stratégique quadriennal susmentionné (voir ci-dessus).
- Discussion des thèmes possibles pour les études prospectives du CCPE en 2022-2025 (à coordonner avec le Bureau du CCPE).

## 7. Élections (Bureau) et nominations (Rapporteurs)<sup>1</sup>

### 7.1 Élection du Président et du Vice-Président

*Selon CM/Res(2021)3, le CCPE devrait procéder à l'élection de son Président et de son Vice-Président. Le Président et le Vice-Président sont élus pour une année renouvelable une fois.*

*M. Antonio VERCHER NOGUERA (Espagne) a exercé la fonction de Président du CCPE en 2021 et peut être réélu en 2022.*

*M. Han MORAAL (Pays-Bas) a exercé la fonction de Vice-Président du CCPE en 2021 et peut être réélu en 2022. Toutefois, M. MORAAL a fait savoir qu'il prendrait sa retraite et ne se représenterait pas aux élections.*

### 7.2 Élection des membres du Bureau

*Selon CM/Res(2021)3, les membres du Bureau sont élus pour la période correspondant à la durée du mandat du comité, renouvelable une fois.*

*M. José Manuel SANTOS PAIS (Portugal) a été élu membre du Bureau en 2020 pour un premier mandat (période 2021-2022).*

*Mme. Jana ZEZULOVA (République Tchèque) a été élue membre du Bureau en 2020 pour un premier mandat (période 2021-2022).*

### 7.3 Groupe de travail du CCPE pour 2022

*Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), le CCPE peut décider de constituer un Groupe de travail (CCPE-GT) qui sera chargé de préparer, pour sa 17e réunion plénière, le projet d'Avis pour 2022. Les membres du Bureau du CCPE assisteront également aux réunions du CCPE-GT.*

*Il n'y a pas de renouvellement automatique du mandat d'un membre du Groupe de travail d'une année sur l'autre. Le Groupe de travail débutera le 1er janvier 2022 sous réserve de l'adoption du mandat par le Comité des Ministres les 23-25 novembre 2021.*

### 7.4 Nomination d'un rapporteur du CCPE pour l'égalité des genres

*Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), et le mandat proposé, le CCPE peut nommer un rapporteur pour l'égalité des genres pour soutenir ses travaux.*

---

<sup>1</sup> Leurs mandats débuteront le 1er janvier 2022 sous réserve de l'adoption du mandat par le Comité des Ministres les 23-25 novembre 2021.

8. Informations provenant d'autres organes et comités du Conseil de l'Europe et d'organisations observatrices

9. Autres sujets

10. Date et lieu des prochaines réunions

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

<a href="#">CCPE(2021)3</a>	Calendrier des réunions du CCPE en 2022
-----------------------------	---

11. Approbation du projet de rapport de réunion